



ENFANT

NOM..... PRENOM.....

Sexe : M F Né(e) le..... à

Adresse.....

.....

FRATERIE

NOM PRENOM	DATE DE NAISSANCE	ÉCOLE FREQUENTÉE	CLASSE
o			
o			

RESPONSABLES LEGAUX

	Responsable légal 1	Responsable légal 2
	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Famille d'accueil	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Famille d'accueil
NOM :		
Prénom :		
Adresse :		
Téléphone :		
Email :		

La Bonneville Sur Iton, le..... Signatures du (des) représentant(s) légal(aux)

Cadre réservé à l'administration

La demande d'inscription ne sera validée que sous réserve de la présentation obligatoire au service des inscriptions scolaires, de l'ensemble des pièces suivantes :

Livret de famille Carnet de santé Justificatif de domicile (facture EDF ou assurance habitation) Si séparation ou divorce, jugement Certificat de radiation de l'école d'origine, le cas échéant

DECISION DU MAIRE

Inscription acceptée sur le Groupe Scolaire Unique la Forge Fait à La Bonneville Sur Iton, le

Section maternelle Le Maire (ou son représentant),

Section élémentaire

Pour le certificat d'inscription, merci de déposer ce document complété et signé au Service Enfance et Jeunesse.

En application de l'article L131-5 du code de l'Éducation Nationale, l'inscription des élèves dans les écoles publiques se fait sur présentation d'un certificat d'inscription sur la liste scolaire.

Le certificat est délivré par le Maire, qui indique l'école que l'enfant va fréquenter.